

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES



CATALOGUE

Vente du mardi 24 mai 2022 à 10:00


**Lieu : Aix Mirabeau Encheres 321 Avenue Jean Monnet 13170 Les Pennes
Mirabeau**








Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.








Les numéros figurant dans la liste ne correspondent pas à des lots, mais à des références d'inventaires, ces matériels ne seront pas systématiquement détaillés.





N° Lot	Description	
1	<p><u>Un véhicule Renault Kangoo immatriculé BX-505-BS le 28/10/2011</u></p> <p>171042 Kms 5 CV Diesel 2 places BM 5 vitesses 1 clé Clim Chocs latéraux côté droit et en bas de caisse. Pare choc avant endommagé Feux arrières en bon état Pare-brise et rétros en bon état Reçu l'original de la carte grise</p>	
2	<p><u>Un véhicule Peugeot Partner immatriculé EM-626-JR le 11 Mai 2017.</u></p> <p>5 CV Diesel BM 5 vitesses 145.226 kms GPS Clim Apple pay 3 places Pare-brise en bon état Rétros également Porte latérale Feux arrières en bon état Pneus à l'état d'usure medium Copie de la carte grise et 2 clés</p> <p>Valeur estimée : 2800.00 Euros</p>	

N° Lot	Description	
3	Un véhicule Renault Megane immatriculé EZ-115-VY le 21/08/2018 5 CV Diesel Boite automatique 134199 kms Eclat sur le pare brise Pneus en bon état Clim Blue Tooth GPS Original de la carte grise Immat en VP	
4	Un vehicule Golf 2.0 TDI DSG7 immatriculé EZ-914-WT le 23/08/2018 8 CV DIESEL 150CH Confortline 216882 kms GPS Bluetooth Clim Boite automatique Radars arrieres Original de la carte grise immatriculé en VP 1 clé	
7	Une pelle mécanique à chenilles de marque Hitachi Zaxis ZX 210 de 2005 Série HCMBDA00C00501506 1 godet 1 clé Poids à vide 21.800 kgs Vitre avant cassée et serrure de la porte d'accès fermée <i>14.449 heures travaillées</i>	
7B	Un groupe electrogène mobile de marque YAMAHA de type EDY 5000 E 5 KVA avec remorque mecano galvanisée Type MT 400 Olympic 500 kgs Groupe à l'etat neuf	
7TER	Un second groupe electrogène mobile de marque YAMAHA de type EDY 5000 E 5 KVA avec remorque mecano galvanisée Type MT 400 Olympic 500 kgs Groupe à l'etat neuf	

N° Lot	Description
8	<p>Un stock dont le detail est le suivant : 36 bidons de 5 kgs de Réducteur PH POOL 7 bidons de 5 kgs d'ACTI PH Minus (diminue le PH de l'eau) 9 bidons de Chlore Choc Pool Granulés 38 bidons de Brome Choc Pool Power de 5 kgs 17 bidons de Chlore Chocs Nove Piscines de 5 kgs en pastilles 73 bidons de 5 kgs de Pools Alcaplus 4 bidons de Stop Calcaire 17 cartons de Pool Power antialgues de 5 5 kgs 9 bidons CTX Professionnel 130 Brome de 5 Kgs 40 boites de Pool Power Clarifiant 26 flacons de Pool Power nettoyant ligne d'eau 20 bidons de 5 litres de Pool Power Anti Calcaires 24 bidons de réducteur de dureté CTX Professionnel Alpha Plus CTX 605 24 bidons de Gelacid CTX Professionnel CTX 52</p> <p><i>Un lot d'une centaine de balais et épuisettes et brosses diverses pour piscines</i> <i>Un lot d'une centaine de filtres, couvercles de filtres Polaris</i> <i>Un lot de 200 pièces en PVC type coudes et manchons pour raccords</i> <i>Un stock de 40 sacs de verres filtrants Erial de 20 kgs</i> <i>UN stock de 30 sacs de sels de 20 kgs</i></p>
9	<p>1 robot Zodiac 1 robot Botia 2 I Elite 1 robot Dolphin S100 1 robot TEMO 3 Riebel Hydro Sud 2 robots Dolphin 7 1 B 2 bonbonnes pour la filtration de l'eau avec tableau de commande</p>
10	<p>Un bateau semi rigide de marque OVERSEA 15 avec sa remorque simple essieu Année 1994 Capacité 8 personnes maxi Poste de pilotage Coffre pas de moteur. Bateau à rénover.</p> 

N° Lot	Description	
11	<p>Un bateau semi rigide Phantom Oversea Réservoir en aluminium 6 mètres de long Bateau à rénover Flotteurs à réparer 3 coffres Partie avant plage pour avec bain de soleil Pas de moteur 1 remorque Satellite à 1 essieu</p>	
12	<p>Une carène d'Oversea 15 et sa remorque à bateau avec flotteurs, 1 console et 1 coffre.</p>	
13	<p>Un siege coffre 2 places gris avec têteière mais sans sellerie</p>	
14	<p>1 coffre blanc 2 places d'occasion avec coussin d'assise et têteière</p>	
15	<p>1 banquette complète 3 place sellerie blanche (hors coffre)</p>	
16	<p>2 sieges jockey 1 neuf et l autre d'occasion</p>	
17	<p>1 banquette coffre gris 3 places avec sellerie blanche (Assise et tetiere)</p>	

N° Lot	Description	
18	1 banquette coffre 2 places sans coussin d'assise mais avec tête	
19	Un lot de 2 coffres à 1 place neufs avec coussin en sellerie blanche neuves	
20	1 coffre blanc d'occasion sans sellerie	
21	un lot comprenant : 1 coffre blanc individuel d'occasion et 1 coffre à 2 places avec sellerie blanche	
22	1 coffre à 2 places avec 1 coussin d'assise d'occasion 1 coffre neuf sans sellerie 4 coussins avec sellerie blanche	
23	1 boite de transport pour moteur IN BOARD	
24	1 poste de pilotage Grand modele avec arceau et visière en plexiglas neuf	

N° Lot	Description
25	1 poste de pilotage petit modele d'occasion avec arceau et visietre en plexiglas
	
26	1 poste de pilotage modèle moyen avec arceau et visière en Plexiglas non équipé
	
27	Un lot de 4 postes de pilotage d'occasion avec arceau
	
28	1 coffre d'occasion
	
29	1 fauteuil barge 1 flotteur barge
30	Une sono avec table de mixage de marque ROLAND V4 EX Un écran ASUS , une UC et 1 clavier 1 enceinte sur pied 2 lecteurs de CD Matériel de plus de 3 ans
31	Un gaufrier à double plaque 1 bain marie 1 friteuse 1 reservoir à eau
32	Une imprimante multi fonction Olivetti MF 682 1 ordinateur portable HP
33	Un lot de consommables : 14 litres de resine blanche pour imprimante 3D 5 bas de nettoyage à ultra sons
34	1 radio de chantier très usagée. 1 scie Dewalt 1 petite perceuse visseuse Dewalt 2 batteries et 1 chargeur de batterie 1 scie sauteuse Dewalt

N° Lot	Description
--------	-------------

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français. Les diverses dispositions des conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant et conduite en euros.

Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

Une exposition publique préalable ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'enchérir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des oeuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre de la **SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL** ou d'une caution de 500€ en espèces;

LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ET INTERNET

La prise en compte et l'exécution des enchères téléphoniques et par internet est un service gracieux rendu par l'Hôtel des Ventes. À ce titre, notre société n'assumera aucune responsabilité si la liaison téléphonique ou réseau informatique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que la SCP soit prête à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'Expositions, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.

Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives. S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot "**Adjugé**", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau : L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 12% HT, soit 14.40% T.T.C sur une vente judiciaire, ces frais seront de 15 % HT soit 18 % TTC sur une vente volontaire. correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et

N° Lot	Description
--------	-------------

professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants étrangers sur justification de leur identité et de leur domicile fiscal. Les adjudications sont exprimées en Euros

Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accreditive pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accord de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué. **L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE.** Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier-Vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel Vendeur à quelque titre que ce soit;

La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage. l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifiées de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjugé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

A défaut du paiement immédiat de l'enchère, le lot adjugé sera revendu sans désenparer sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

N° Lot	Description
--------	-------------

Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union

Européenne :Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

Livraisons dans l'Union Européenne :Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

Exportations hors de l'union européenne: L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose d'un délai de 30 jours à compter de la vente pour adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur, la SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

La sortie du territoire français

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot concerné par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'oeuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.